

## Inondations et accidents divers de la circulation



Inondations et accidents divers de la circulation

### Inondations

Les pompiers gersois sont intervenus une vingtaine de fois pour dégager des arbres et des voitures bloquées dans l'eau dont les conducteurs ont ignoré le panneau "Route barrée", pour assécher des maisons, pour porter secours à des personnes bloquées...

### Eauze

Lundi 1er février à 11 h 20, route de Castelnaud-d'Auzan au lieu-dit "Lacassagne", s'est produit un choc frontal entre deux fourgons qui a fait deux blessés. Un homme de 24 ans est gravement blessé et le second chauffeur, un homme de 40 ans, est plus légèrement blessé. Ils ont été transportés à l'hôpital de Condom. Les pompiers d'Eauze et Castelnaud-d'Auzan sont intervenus sur cet accident.

### Berrac

Lundi 1er février à 15 h 20 sur la D41, a eu lieu un choc frontal entre deux véhicules automobiles. Un homme de 67 ans a été gravement blessé et un autre homme de 22 ans considéré comme blessé léger. Ils ont été transportés à l'hôpital de Condom. Le Smur et les pompiers de La Romieu et Lectoure sont intervenus sur cet accident.

### Mas-d'Auvignon

En soirée ce dimanche 31 mars sur la RD 42 un automobiliste de 29 ans a été surpris de trouver sur sa route un troupeau de moutons. Le choc a provoqué la mort de 7 moutons et d'autres ont été blessés. La centaine de moutons a été répartie sur le Mas-d'Avignon et Terraube. L'automobiliste a été verbalisé pour non respect du couvre-feu et le propriétaire des moutons paiera une amende pour divagation des animaux.

### Auch

Un cambriolage a été constaté rue Desaix chez une dame de 75 ans, samedi matin à 9 h. La porte-fenêtre de sa cuisine a été brisée pour que le ou les voleurs puissent s'introduire. Le préjudice n'a pas encore été estimé.

Un conducteur alcoolisé de 34 ans a été intercepté à 23h30 rue Général de Gaulle. Incapable de souffler, il a fallu lui faire une prise de sang pour déterminer son taux d'alcoolémie. Placé en garde à vue, il a ensuite été libéré, en attendant d'être re-convoqué pour une réponse pénale.